PROJET DE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 07 octobre 2021 ***N° 3.6***
Chrono 15234

Rapporteur ***: Monsieur Philippe PRADAL***

Service ***:*** **Direction Finances, Stratégie Budgétaire**

Commission : ***3 - FINANCES, RESSOURCES HUMAINES ET ADMINISTRATION GENERALE***

Objet : **Création, ajustement et mises à jour des autorisations de programme et des crédits de paiement - Budget principal.**

Mes chers collègues,

Après audition des commissions compétentes,

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.2121-29, L.2311-3, et R.2311-9 relatifs aux autorisations de programme et crédits de paiement,

Vu l'arrêté du 17 décembre 2020 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M.14, applicable aux communes et aux établissements publics communaux et intercommunaux à caractère administratif,

Vu la délibération n° 3.10 du Conseil municipal du 25 mars 2021, portant sur la clôture, la création, l'ajustement et la mise à jour des autorisations de programme et des crédits de paiement du budget principal,

Considérant que les crédits de paiement proposés sont inscrits au budget de la ville de Nice, après prise en compte de la Décision Modificative n°1 du budget principal de l'exercice 2021, présentée par délibération séparée de ce même Conseil municipal,

Considérant la nécessité de créer une nouvelle autorisation de programme portant le n° 3019, dénommée « Grands projets artistiques et culturels », pour un montant total de 10 100 000 €,

Considérant que cette nouvelle autorisation de programme permettra de financer la construction d'un théâtre éphémère à l'Ouest de Nice, ainsi que les études pour la reconversion du Palais des Expositions en un Palais des Arts et de la Culture,

Considérant la nécessité de modifier le libellé de l'autorisation de programme n° 2011, dénommée « Gros travaux de rénovation des écoles », par « Extension / restructuration des écoles »,

Considérant la nécessité de modifier le libellé de l'autorisation de programme n° 3012, dénommée « Créations lieux culturels », par « Projet 109 »,

PROJET DE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 07 octobre 2021 ***N° 3.6***
Chrono 15234

Rapporteur ***: Monsieur Philippe PRADAL***

Service ***:*** **Direction Finances, Stratégie Budgétaire**

Commission : ***3 - FINANCES, RESSOURCES HUMAINES ET ADMINISTRATION GENERALE***

Objet : **Création, ajustement et mises à jour des autorisations de programme et des crédits de paiement - Budget principal.**

Considérant qu'il convient de procéder à la mise à jour du calendrier prévisionnel des crédits de paiement des autorisations de programme du budget principal, sans modification du coût global, pour les Autorisations de Programme (AP) suivantes :

- AP 0110 « Travaux réhabilitation bâtiments »,
- AP 0111 « Travaux sécurité électrique chauffage »,
- AP 0112 « Réhabilitation et aménagement des locaux administratifs »,
- AP 0211 « Équipement et matériel administration »
- AP 0212 « Qualité Services Publics aux Citoyens »,
- AP 1010 « Développement de la vidéosurveillance »,
- AP 1011 « Équipement de la police municipale »,
- AP 1012 « Prévention des risques urbains »,
- AP 1015 « Hôtel des Polices Saint-Roch »,
- AP 2010 « Création écoles »,
- AP 2011 « Extension / restructuration des écoles »,
- AP 2012 « Aménagement, mise en conformité et équipement des écoles »,
- AP 2013 « Travaux Création Cuisine Centrale »,
- AP 2014 « Centre Multi-accueil de l'Ouest Nice-Méridia »,
- AP 2312 « Grandes Opérations Enseignement Supérieur »,
- AP 3012 « Projet 109 »,
- AP 3013 « Équipements Culturels Œuvre d'Art Fonds de Concours »,
- AP 3014 « Aménagement et rénovation des boutiques de musées »,
- AP 3015 « Équipement et rénovation des boutiques des musées »,
- AP 4010 « Aménagement et équipement des centres de loisirs »,
- AP 4110 « Créations équipements sportifs »,
- AP 4112 « Travaux d'aménagement et de mise en conformité des installations sportives »,
- AP 4113 « Travaux sur le patrimoine assujettis à la TVA »,
- AP 5010 « Mise en accessibilité des bâtiments »,
- AP 5214 « ANRU des Moulins »,
- AP 5216 « Plan National de Requalification Notre Dame »,
- AP 5231 « Amélioration de la qualité de vie »,
- AP 5232 « Santé Publique »,
- AP 5301 « Aménagement et intervention pour la proximité »,
- AP 6012 « Création, extension, et aménagement des crèches »,
- AP 8010 « Travaux Réhabilitation Architecture »,

PROJET DE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 07 octobre 2021 ***N° 3.6***
Chrono 15234

Rapporteur ***: Monsieur Philippe PRADAL***

Service ***:*** **Direction Finances, Stratégie Budgétaire**

Commission : ***3 - FINANCES, RESSOURCES HUMAINES ET ADMINISTRATION GENERALE***

Objet : **Création, ajustement et mises à jour des autorisations de programme et des crédits de paiement - Budget principal.**

- AP 8013 « Mise en valeur patrimoine bâti »,
- AP 8014 « Travaux patrimoine cultuels »,
- AP 8110 « Travaux de conservation des espaces verts de proximité »,
- AP 8111 « Rénovation espaces verts proximité »,
- AP 8112 « Création espaces verts urbains »,
- AP 8116 « Aménagement paysager colline du château »,
- AP 8118 « Verdissement de la Ville »,
- AP 8119 « Prolongement de la Promenade du Paillon »,
- AP 8211 « Travaux de maintenance cimetières »,
- AP 9012 « Fonds de Concours et Pôles d'Échanges Multimodaux ».

Il est proposé au Conseil municipal de bien vouloir :

1. **approuver la création et la mise à jour des autorisations de programme, ainsi que leur répartition par crédits de paiement, pour le budget principal, tel que figurant en annexe,**

2. **autoriser monsieur le Maire ou son représentant à signer toutes les pièces consécutives à l'exécution de la délibération.**